



Bénévole dans la Commission d'admission des parrainages

Favoriser la mise en place des parrainages.

L'association :

Horizon Parrainage met en place sur la Métropole de Lyon et le Rhône des parrainages de proximité pour des enfants ayant un environnement socio-affectif fragilisé et qui ont besoin d'adultes bienveillants avec qui partager des moments de quotidien chaleureux et sécurisants.

Contexte :

Le comité d'admission des parrainages traite les demandes de parrainages des candidats parrains/marraines ou familles et filleul.es. Chacun est amené à participer en binôme avec un autre bénévole à des entretiens de candidature puis à en faire état lors d'un comité d'admission des parrainages : le CAP.

Cette commission est portée par des bénévoles -dont un responsable, et soutenue par les salariées, notamment la personne en charge du suivi administratif des dossiers de candidature et de parrainage.

Missions :

- Traitement des candidatures, dossier papier, entretien individuel : en binôme
- Validation des candidatures et désignation d'un référent par parrainage validé : en réunion collégiale
- Mise en relation, signature d'une convention : en binôme ou seul
- Suivi et éventuelle régulation de plusieurs parrainages en tant que référent : seul et collégial
- Participation aux réunions des référents : collégial
- Éventuelles fins de parrainage : seul ou en binôme

Les compétences requises sont celles, combinées, des secteurs professionnels de la psychologie, de la santé et du soin, avec celles de l'éducation et de l'enfance, notamment protection de l'enfance et de la famille.

Prérogatives :

Adhérer au projet associatif d'Horizon Parrainage et à ses valeurs.

Être sur la métropole de Lyon ou le département du Rhône ou pouvoir s'y rendre facilement.

Quel temps cet engagement bénévole prend-il ? : 6h à 8h/mois hors vacances scolaires.

Contact : contact@horizonparrainage.fr 04 72 05 84 85